



Cour de France.fr / Histoire et fonction / Maisons, services et charges / Etudes modernes / Polysynodie et gouvernement par conseil en France et en Europe du XVIIe au XIXe siècle

Alexandre Dupilet, Thierry Sarmant

Polysynodie et gouvernement par conseil en France et en Europe du XVIIe au XIXe siècle

Article. Source : Histoire, économie & société

Dupilet, Alexandre, Sarmant, Thierry, "Polysynodie et gouvernement par conseil en France et en Europe du XVIIe au XIXe siècle", Histoire, économie & société, 4/2007 (26e année), p. 51-65

Résumé de l'article

Le système dit de la polysynodie (1715-1718) est souvent considéré comme une expérience extravagante et sans lendemain dans l'histoire de la monarchie absolue. Toutefois, en adoptant une démarche comparatiste avec les modèles politiques français et européens, en replaçant cette parenthèse dans le temps long de l'absolutisme, il devient possible d'en apprécier l'originalité et la pertinence. Ainsi, la polysynodie s'inscrit dans la continuité du système louis-quatorzien sur les plans des habitudes administratives et du personnel. Les innovations ne sauraient pour autant être écartées ; elles seront reprises plus tard, au cours du XVIIIe siècle. Enfin, loin d'être une anomalie, ce système trouve son inspiration dans la tradition politique d'autres États européens, de nombreux points de convergence existant avec les modes de gouvernement alors en vigueur.

[Lire la suite \(Cairn.info\)](#)